



www.journalumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°442 du 28 septembre au 4 octobre 2023

ECOLES PRIVÉES
GRAND MALAISE

YEREWOLO
LA VIE SANS BEN LE CERVEAU

YVES BISSOUMA
LA RENAISSANCE

TRANSITION

AU RYTHME DES REPORTS

Les autorités ont annoncé le report de la présidentielle ce qui proroge du coup la durée de la transition. Un report qui pourrait avoir de lourdes conséquences.

L'EAU C'EST LA VIE LA VIE C'EST



SPONSOR OFFICIEL DE VOTRE SANTÉ



ÉDITO

Épreuve de force

Le bras de fer aura duré deux mois. Il a été remporté par les nouvelles autorités du Niger. Après plusieurs déclarations mettant en cause la légitimité du Conseil national pour le salut du peuple (CNSP) et ne reconnaissant que celle du Président déchu Mohamed Bazoum, la France a finalement plié le 24 septembre. Le Président Emmanuel Macron a annoncé le retour en France de l'ambassadeur en poste dans le pays et des troupes françaises qui y sont stationnées. Deux demandes des autorités militaires nigériennes. La position française n'était plus tenable. Le temps ne jouait pas en sa faveur, l'ambassadeur se nourrissait de rations militaires et les troupes françaises étaient cantonnées, ne menant plus d'opérations avec les forces nigériennes. En sus, chaque semaine ou presque, depuis leur base, ils entendaient des slogans hostiles appelant à leur départ. Si cette intransigeance française pouvait s'expliquer au début par la levée de boucliers immédiate au sein de la CEDEAO suite au coup d'État et la volonté d'une intervention armée en dernier recours pour rétablir le Président Bazoum dans ses fonctions, cette position semble s'effriter. En cause notamment, le manque de consensus entre les pays qui composent l'instance sous-régionale. À voir, dans notre cas, si les partisans de la ligne dure de la CEDEAO ne vont pas imposer de nouvelles sanctions au Mali après l'annonce du « léger » report de la présidentielle. Cette instance, que beaucoup estiment paraplégique, a plusieurs fois manqué le coche dans sa lecture et sa gestion des différentes transitions. Un manque de réalisme qu'elle partage avec la France et qui a eu pour conséquences pour les autorités françaises d'engager des bras de fer avec les dirigeants du Mali, du Burkina Faso et du Niger. Des épreuves de force aux conséquences regrettables pour les populations, qui observent et souffrent le plus souvent en silence.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA

LE CHIFFRE

3

Pour la première fois de l'histoire, la Coupe d'Afrique des nations sera organisée par trois pays. Le trio Kenya-Tanzanie-Ouganda a été désigné par la CAF le 27 septembre pour l'organisation de l'édition 2027.

ILS ONT DIT...

- « Nous vous lisons, nous vous écoutons tous les jours et savons que vous faites toujours des efforts. Mais nous vous demandons de faire plus dans ces quatre points : développer le patriotisme, motiver les forces de défense et de sécurité, développer la résilience au sein des populations, contrer la campagne hostile contre le Mali ». **Al-hamdou Ag Ilyene**, ministre de la Communication, s'adressant aux acteurs de la presse le 26 septembre 2023.
- « Le parti YELEMA rappelle avoir noté avec regret des concertations de façade effectuées dans le cadre de concertations nationales motivées uniquement par la détermination des autorités de la Transition à légitimer sur le dos des Maliens leur décision de prolongation pour une seconde fois du délai de la Transition ». **Dr Youssouf Diawara**, Président du parti YELEMA, le 25 septembre 2023.

RENDEZ-VOUS

29 septembre 2023 :

FC Barcelone – FC Séville – Liga

30 septembre 2023 :

Tottenham – Liverpool – Premier League

2 octobre 2023 :

Exposition Cheick Diallo – IFM – Bamako

3 octobre 2023 :

Naples – Real Madrid – Ligue des Champions

UN JOUR, UNE DATE

27 septembre 1960 : Admission du Mali et du Sénégal à l'ONU.



La sélection nationale féminine du Mali s'est qualifiée pour le prochain tour de qualification à la CAN 2024. Les Aigles Dames ont éliminé la Centrafrique. Sur l'ensemble des deux rencontres, le Mali l'a emporté 10-1.



Selon plusieurs médias sénégalais qui ont donné l'information le 25 septembre 2023, **Ousmane Sonko** a été retiré des listes électorales suite à sa condamnation à deux ans de prison ferme pour corruption de la jeunesse.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Des armes et munitions retrouvées suite à une descente policière au campus de Badalabougou le 21 septembre 2023. Les images ont été rendues publiques le 25 septembre.

LA TRANSITION AU RYTHME DE

Le spectre d'une nouvelle prolongation planait déjà sur la Transition depuis un moment. C'est désormais officiel. L'élection présidentielle, initialement prévue pour février 2024, est reportée à une date ultérieure, a annoncé le gouvernement lundi 25 septembre.

MOHAMED KENOVI

Les dates de l'élection présidentielle initialement prévue pour le dimanche 4 février 2024 (premier tour) et le dimanche 18 février 2024 (second tour) éventuellement, connaîtront un léger report pour des raisons techniques », a indiqué le ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation, le Colonel Abdoulaye Maiga. « Le Gouvernement de la Transition précise que les nouvelles dates de l'élection présidentielle feront l'objet de communiqué ultérieurement, après échange avec l'Autorité indépendante de Gestion des Élections (AIGE) », a-t-il ajouté. Par ailleurs, a souligné le Porte-parole du gouvernement, « après un examen minutieux du chronogramme des réformes politiques et électorales (...) le Gouvernement de la Transition informe l'opinion qu'il décide d'organiser exclusivement l'élection présidentielle pour sortir de la Transition. Les autres élections feront certainement l'objet d'un autre chronogramme, qui sera établi par les nouvelles autorités sous les directives du nouveau Président de la République ». Parmi les « raisons techniques » invoquées par le gouvernement pour justifier ce « léger report », la prise en compte des nouvelles dispositions constitutionnelles dans la Loi électorale, en particulier l'augmentation du délai entre les 2 tours de l'élection présidentielle, la prise en compte par l'AIGE des résultats de la révision annuelle des listes électorales dans le fichier électoral à partir de janvier 2024, « seul moyen d'assurer une large participation des Maliens aux prochaines élections », et la gestion de la « prise en otage » de la Base de données du Recensement administratif

à vocation d'état-civil (RAVEC) par le prestataire Idemia, une société française. Sur ce dernier point, selon les explications du gouvernement, Idemia conditionne le transfert de propriété du système aux autorités maliennes à un paiement de plus de 5 milliards de francs CFA, somme restant due à la société au titre du marché.

Réactions diverses L'annonce du report de la présidentielle de février 2024 a suscité des réactions au sein de la classe politique. À la Coalition des forces patriotiques (COFOP), la décision du gouvernement est favorablement accueillie. « Pour nous, ce n'est pas une surprise, parce que c'était déjà notre proposition. Nous avons estimé qu'en réalité la fin de la Transition c'est l'élection présidentielle. La communauté internationale ne s'intéresse pas aux communales et aux législatives. Il vaut mieux sortir de la Transition en organisant uniquement la présidentielle et laisser le Président élu organiser à son rythme les législatives et les communales », confie le Dr. Abdoulaye Ama-



Le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, le Colonel Abdoulaye Maiga, le 25 septembre le **report de la présidentielle** prévue initialement en février 2024.

prise. « Nous, puisque nous avons pu tenir dans les conditions actuelles le référendum, qui a été salué par le gouvernement, pensions qu'après avoir été à même de se donner les moyens d'organiser ce référendum le gouvernement serait en mesure de mobiliser les mêmes ressources pour tenir la présidentielle à date », se désole Bréhima Sidibé, Secrétaire général du parti. Dans un communiqué en date du 25 septembre et signé de son Président Dr. Youssef Diawara, le parti Yelema,

garde sur les risques qu'elles font peser sur notre pays dans leur approche solitaire, non consensuelle, non inclusive, pour des objectifs inavoués ». De son côté, le Parti pour la renaissance nationale (Parena) déplore également la non concertation préalable avec les acteurs politiques et de la société civile dans la prise de décision du gouvernement. Par ailleurs, pour le parti du Bélier blanc, « l'organisation d'élections est une volonté politique. Avec la volonté politique, certaines des raisons techniques



Puisque nous avons pu tenir dans les conditions actuelles le référendum, qui a été salué par le gouvernement, nous pensions qu'après avoir été à même de se donner les moyens d'organiser ce référendum le gouvernement serait en mesure de mobiliser les mêmes ressources pour tenir la présidentielle à date.

dou Sy, Président de la COFOP, soulignant que le délai supplémentaire pour l'organisation de la présidentielle ne devrait pas dépasser 3 mois. Réaction contraire au parti Fare An Ka Wuli de l'ancien Premier ministre Modibo Sidibé, où le communiqué du gouvernement a été une sur-

« le changement », indique que « cette nouvelle prolongation, outre qu'elle viole la Charte de la Transition, n'a fait l'objet d'aucune discussion interne entre les forces vives et ne saurait être une décision consensuelle ». « Le parti prend date devant l'histoire et met les autorités en

invoquées pour justifier ce report pouvaient être évitées, notamment par la relecture de la Loi électorale et la gestion de la prise en otage du RAVEC ». L'Appel du 20 février, qui regroupe des partis politiques et des mouvements associatifs, et la Ligue démocratique pour le changement de

ES REPORTS

e Maïga a annoncé
024.

à la base cette décision. Dans un contexte actuel de reconquête du territoire, avec l'occupation des anciennes emprises de la MINUSMA par l'armée malienne, y compris dans les zones qui échappaient au contrôle de l'État, notamment dans le nord du pays, le report de la présidentielle pourrait être une garantie de sa tenue plus tard sur toute l'étendue du territoire national dans de bonnes conditions sécuritaires, constituant un gain politique pour les autorités de la Transition. « Aujourd'hui, il faut constater que la récupération du territoire est en cours. C'est une guerre qui est déclenchée avec la CMA. Tenter de faire des élections sur l'ensemble du territoire en ce moment serait un peu hasardeux », pense l'analyste politique Boubacar Bocoum. « Je pense qu'une fois que la MINUSMA va partir, nous serons dans une crise maliano-malienne. Soit on fait la guerre, soit on se parle. Si c'est la guerre, il faudra la faire et ensuite passer aux élections. Si c'est se mettre d'accord dans l'esprit de réviser l'Accord ou de faire sa relecture intelligente, nous allons nous retrouver dans une posture où un dialogue sera établi. Sur la base de cela, on pourra passer aux élections », analyse-t-il. Toutefois, le gouvernement n'a pas mentionné la situation sécuritaire pour motiver son report, ce qui surprend plusieurs observateurs. Sur un autre plan, la candidature du Président de la Transition à l'élection présidentielle de fin de la période transitoire n'étant pas exclue, certains observateurs estiment que le report de l'échéance initiale de février 2024 pourrait avoir été décidé pour lui donner le temps de démissionner éventuellement de l'armée, de se préparer et de se présenter à ce scrutin. Boubacar Bocoum n'est pas de cet avis. Pour lui, les enjeux sont au-dessus de la personne du Président de la Transition et ne sont que d'ordre organisationnel. « La

classe politique aujourd'hui ne peut pas battre le Colonel Assimi Goïta s'il décide de se présenter. Donc je ne pense pas qu'il ait besoin de retarder des élections en raison de sa candidature », tranche-t-il.

Nouvelles sanctions de la CEDEAO en vue ? Avant le coup d'État au Niger, lors de son sommet du 9 juillet dernier à Abuja, la CEDEAO avait sommé les différents pays en transition, le Burkina Faso, la Guinée et le Mali, de respecter les chronogrammes établis, n'excluant pas la prise de nouvelles sanctions. L'organisation sous-régionale s'apprêtait d'ailleurs à envoyer le Président béninois Patrice Talon dans les trois pays pour relancer le dialogue au plus haut niveau avant qu'un nouveau putsch ne survienne au Niger, laissant l'initiative sans suite. Avec l'annonce du report de la présidentielle au Mali, la CEDEAO pourrait envisager de prendre de nouvelles sanctions et de durcir le ton, envoyant par la même occasion un message aux autres pays en transition dans la sous-région. Pour l'heure, elle n'a pas encore officiellement réagi. Adama Ben Diarra, dit Ben le Cerveau, leader du mouvement Yerewolo Debout sur les Remparts, avait en août alerté sur les conséquences d'une nouvelle prorogation, assurant que les Maliens ne pourraient plus supporter les effets de nouvelles sanctions. Cette sortie médiatique hors des clous lui a valu des poursuites judiciaires et une disgrâce. Il est aujourd'hui en prison et n'est plus membre du CNT.

Toutefois, pour certains, la posture actuelle de la CEDEAO dans la crise nigérienne la fragilise et elle ne pourra plus se dresser véritablement contre la nouvelle prolongation de la transition au Mali. « Aujourd'hui, la CEDEAO est une organisation qui se cherche. Je ne pense pas qu'elle constitue encore un élément qui pèse dans les décisions des autorités actuelles », glisse un analyste. ■

3 QUESTIONS À



DR IBRAHIMA SANGHO

Chef de la Mission d'observation des élections au Mali (MODELE-Mali)

1 Quel est votre regard sur le report de la présidentielle ?

Ce léger report n'est pas acceptable. Les autorités de la Transition ont pris date avec les Maliennes et les Maliens pour 18 mois de transition et entre temps, avant la fin de ce délai, il y a eu les Assises nationales de la refondation, où il a été décidé de prolonger la transition pour 24 mois. À la fin de ces 24 mois on prolonge encore. Ce n'est pas acceptable.

2 Que pensez-vous des raisons invoquées par le gouvernement ?

Nous ne sommes pas d'accord avec ces raisons. Sur le plan technique, nous pensons qu'elles ne sont pas suffisantes. Il est toujours possible de tenir l'élection présidentielle en février 2024. Entre autres raisons invoquées, il y a le fait de vouloir conformer la loi électorale à la nouvelle Constitution. Pour nous, cela est tout à fait tenable. En octobre il y a la rentrée parlementaire au niveau du CNT. La loi électorale peut être revue à ce moment et il est possible de convoquer le collège électoral en novembre.

3 Doit-on craindre de nouvelles sanctions de la Cedeao ?

Si jamais on s'amuse à prolonger la Transition, ce sera un nouvel embargo et cette fois-ci il sera total de la part de la Cedeao. Les Maliens doivent se préparer à cela. Il faut plutôt que l'on incite les autorités à tenir leurs engagements.

REPÈRES

8 et 9 août 2023 :

Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation échange avec la classe politique et la société civile sur la suite du chronogramme de la Transition

25 septembre 2023 :

Le gouvernement annonce un « léger report » de la présidentielle initialement prévue en février 2024

15 partis politiques sur

81 ayant fait des propositions, optent pour une prolongation de la transition de 3 à 18 mois

Moussa Sinko Coulibaly ont également condamné l'initiative. Ce dernier dénonce une « tentative de prise en otage de la démocratie malienne ». Le RPM tendance Bokary Treta s'est dit surpris et a exprimé sa profonde inquiétude.

D'autres enjeux ? Au-delà des raisons techniques avancées par le gouvernement de transition pour justifier le report de l'élection présidentielle, d'autres enjeux pourraient également être

LONGUE TRANSITION : LE SOUDAN EN TÊTE

De nombreux pays africains sont actuellement dans une période de transition. Alors que celle du Mali pourrait atteindre quatre ans, où se situe-t-elle en terme de longévité ?

YAYA BERTHÉ



Le général al-Burhan (g) et Mohamed Hamdam Daglo se livre une guerre sans merci pour le contrôle du **Soudan** depuis le 15 avril 2023.

La transition au Mali est sur le point de battre des records de longévité. Alors que le ministre d'Etat, ministre de l'Administration Territoriale le Colonel Abdoulaye Maiga a annoncé le report de la pré-

sidentielle de février 2024, la transition qui a démarré en août 2020 pourrait atteindre quatre ans, soit presque autant que la durée que les autorités maliennes négociait au début avec la CEDEAO. Avant

cette transition, le Mali en avait connu deux officiellement, celle menée par Amadou Toumani Touré de 1991 à 1992 et celle dirigée par le Pr Dioncounda Traoré de 2012 à 2013. La durée de ces transitions n'a pas atteint 18 mois. Pour trouver trace d'une transition récente aussi longue, il faut se tourner vers le Soudan. Après la chute d'Omar El-Béchir renversé par un coup d'Etat le 11 avril 2019, l'armée met en place un conseil militaire de transition. Ce dernier est remplacé par le conseil de souveraineté qui comprend des militaires et des civils pour une période de 39 mois. Le Conseil est dirigé pendant les 21 premiers mois par le général Abdel Fattah al-Burhan, désigné par les militaires, auquel doit succéder pendant les derniers 18 mois un chef du conseil désigné par les civils.

Cette succession ne se fera jamais. Le 25 octobre 2021, les principaux responsables civils sont arrêtés. Plusieurs manifestations organisées par la suite sont réprimées et le général al-Burhan se refuse à donner des dates pour les élections. Les deux qui ont mené ce coup de force le général Abdel Fattah al-Burhan et Mohamed Hamdam Daglo chef des forces de soutien rapide se font la guerre depuis 15 avril 2023 pour le contrôle du pays. Une guerre sanglante qui a déjà fait de nombreux morts et déplacés. Au Tchad voisin, alors que Mahamat Idriss Deby, président de la transition depuis le 21 avril 2021 suite à la mort de son père au front, avait promis de rendre le pouvoir après 18 mois et de ne pas se présenter. Mais le 10 octobre 2022 après un dialogue national inclusif qui l'a entériné, il a prêté serment en tant que président pour une période transitoire de deux ans et avec possibilité de se présenter à la présidentielle. ■

TRANSITION : DES RENDEZ-VOUS MANQUÉS

AVRIL
2021

CHRONOGRAMME
DE 18 MOIS

Fin de la Transition
• **Février 2022** : REPORT

Tenue couplée des
élections présidentielle
et législatives
• **27 février 2022** : REPORT

Référendum
• **31 octobre 2021** : REPORT

Election des conseillers
des collectivités
territoriales
• **26 décembre 2021** : REPORT

26 MARS
2022

PROLONGATION
DE LA TRANSITION
DE 24 MOIS

Nouvelle date de fin de
la Transition
• **Février 2024** : REPORT

JUIN
2022

NOUVEAU
CHRONOGRAMME

Référendum
• **19 mars 2023** : REPORT

Election des conseillers
des collectivités
territoriales
• **25 juin 2023** : ANNULÉ

Election des députés à
l'Assemblée nationale
• **29 octobre 2023** : ANNULÉ

Présidentielle
• **4 et 18 février 2024** : REPORT

25 SEPTEMBRE
2023

PRÉSIDENTIELLE
DE FÉVRIER 2024

Annnonce du report de
la présidentielle
de février 2024
• **???** : REPORT



*Consommer Sahel Infusion,
c'est consommer le Made in Mali.*



Tél : (+223) 20 21 04 07 / 66 75 84 79 / 66 74 96 62 / 66 74 67 78

Site web : www.sahelinfusion.com

YEREWOLO DEBOUT SUR LES REMPARTS, LA VIE SANS « BEN LE CERVEAU »

Yerewolo debout sur les remparts doit se passer depuis quelques semaines de son leader et « Commandant en chef », Adama Ben Diarra, dit « Ben le cerveau », condamné le 14 septembre dernier à 2 ans de prison, dont 1 ferme, pour atteinte au crédit de l'État. Comment le mouvement fait-il face à cette situation ?

MOHAMED KENOUI

En plus de « Ben le cerveau », Siriki Kouyaté, Porte-parole du mouvement, a été aussi placé sous mandat de dépôt le 8 septembre dernier. Alors que son jugement est prévu pour fin novembre, ses avocats ont introduit une demande de liberté provisoire dont le délibéré est attendu le 9 octobre prochain. Malgré la mauvaise passe que traverse Yerewolo, ses activités régulières se poursuivent. Tenue des réunions hebdomadaires, messages de soutien aux Forces armées maliennes, prises de position sur l'actualité nationale et conférences, entre autres. « Le mouvement se porte bien. Cela fait toujours mal de voir des camarades en prison mais nous continuons nos activités. Les camarades vont bien là où ils sont et ils nous demandent de continuer le combat. Nous avons déjà un plan d'actions bien défini et nous poursuivons sa mise en œuvre, peu importe



Adama Ben Diarra, leader du mouvement Yerewolo a été condamné à deux ans de prison le 14 septembre dernier.

À l'en croire, selon les statuts de Yerewolo, en l'absence d'Adama Ben Diarra, le mouvement est dirigé par le Secrétaire général Amadou Lamine Diallo. « C'est lui qui coor-

vient du Comité de pilotage », indique-t-il.

Fidèle à la Transition Soutien affiché de la Transition depuis ses débuts, Yerewolo Debout sur les remparts ne semble pas avoir changé de cap, malgré le « divorce » entre son leader et les autorités actuelles. « Yerewolo demande aux militants et sympathisants de rester derrière la justice. Calme et retenue, surtout en ce moment où l'armée a besoin du peuple », avait lancé le mouvement juste après la condamnation de son leader, le 14 septembre dernier. Deux jours après, suite à

EN BREF

MINUSMA : LE RETRAIT SE POURSUIT

2 680 membres de la Force de la Minusma et 596 membres de la Police des Nations Unies (UNPOL) ont été rapatriés, ce qui porte le total à 3 276 membres du personnel en uniforme ayant quitté la Mission, a indiqué la Minusma le 27 septembre 2023. Une semaine plutôt, le 20 septembre, 116 casques bleus sénégalais ont été rapatriés du camp de Mopti. Outre les militaires et les policiers, 81 membres du personnel international et dix Volontaires des Nations Unies (VNU) ont également déjà quitté le Mali, portant le nombre total des départs à 3367 membres, civils et militaires inclus. « Dans l'ensemble, 97 officiers d'état-major, 2 583 membres des pays contributeurs de troupes, 184 officiers de police individuel et 412 membres des unités de police formées ont été rapatriés depuis le début du processus de retrait », précise la Minusma. Ce retrait en cours doit s'achever le 31 décembre 2023 conformément à la Résolution 2690 du Conseil de sécurité des Nations Unies adoptée le 30 juin 2023. **M.K** ■

Cela fait toujours mal de voir des camarades en prison mais nous continuons nos activités. Les camarades vont bien là où ils sont et ils nous demandent de continuer le combat.

ce qui arrive », assure Ibrahima Keita dit Makan, chef du « Compartiment » formation et instruction du mouvement.

donne tout actuellement. Mais nous sommes une plateforme avec beaucoup de leaders. Toute décision qui est prise

l'abrogation du décret de nomination d'Adama Ben Diarra au CNT, Yerewolo assurait les plus hautes autorités de tout son soutien et de son accompagnement pour une transition réussie. « Nous avons toujours estimé que cette transition était la nôtre. Nous ne faisons pas que la soutenir, nous la protégeons », glisse Ibrahima Keita. ■

CSP - PSD Les retraits se multiplient

Après le Mouvement pour le salut de l'Azawad (MSA) de Moussa Ag Acharatoumane, actuel membre du CNT, c'est au tour de la Plateforme des mouvements du 14 juin 2014 d'Alger d'annoncer son retrait du CSP-PSD. L'annonce a été faite le 26 septembre dans un communiqué signé de Mohamed

Ould Mataly, actuellement Conseiller du Président du CNT, le Colonel Malick Diaw. Ould Mataly faisait partie de la liste des personnes sanctionnées pour entrave à l'Accord pour la Paix. Un régime de sanctions levé suite à l'opposition du Mali et de la Russie. Se démarquant de la confrontation armée en cours ou à

venir enclenchée par le CSP-PSD avec l'État du Mali suite au retrait de la MINUSMA de certaines emprises des régions du Nord du Mali en vue d'être occupées par les FAMA, la Plateforme condamne la reprise des hostilités et invite les parties en conflit à s'inscrire dans une dynamique de participation aux activités de

mise en œuvre de l'Accord de paix. Les 25 juillet et 1er août dernier, une branche du GATIA et une du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) avaient déjà claqué la porte du CSP-PSD. À noter qu'une tendance du GATIA fidèle à Fahad Ag Almahmoud combat aux côtés de la CMA au sein de ce qu'il reste encore du CSP-PSD. ■

Nous sommes la banque des PME

Ici à Bamako, comme partout en Afrique, les PME imaginent, construisent et font fonctionner les villes. Les PME sont au cœur de nos économies. BANK OF AFRICA les soutient et les accompagne, partout et tout le temps.

Des produits
sur mesure

770
milliards ^{F CFA*}
de prêts disponibles

25^{**}
espaces
dédiés

* Sur 3 ans, pour tout le groupe.
** Ensemble du groupe

Offre
BUSINESS

www.boamali.com



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



LE TRANSPORT AÉRIEN VEUT SORTIR DE LA CRISE

Largement impacté par la crise de Covid-19, le transport aérien amorce un redécollage, y compris en Afrique et dans la zone UEMOA. Depuis 2022, une reprise est observée et fin 2022, dans l'UEMOA, le trafic a atteint 82,80% du niveau d'avant-crise. Une embellie dont le Mali aurait pu profiter davantage sans la crise et la persistance des défis.

FATOUMATA MAGUIRAGA

L'aéroport de Bamako a enregistré 806 822 passagers en 2021 et se classe 7ème dans l'espace CEDEAO, juste après Lomé, avec 881 438 passagers. Il est en 4ème position dans l'espace UEMOA. Dans la CEDEAO, les cinq premières places sont occupées par Lagos, Abuja, Accra, Dakar et Abidjan, qui comptent plus de 1 500 000 passagers par an. La crise au niveau mondial et celle multidimensionnelle que vit le Mali, ainsi que l'absence d'une compagnie nationale forte qui soutienne le trafic, constituent les raisons de cette situation, malgré un potentiel important, explique le Secrétaire général de l'Association africaine des compagnies aériennes (AFRAA), Abderrahmane Berthé. Air France a suspendu ses 7 vols hebdomadaires vers le Mali le 7 août dernier, suite au coup d'État au Niger. Le 11 août, l'aviation civile malienne a révoqué l'autorisation accordée à la compagnie d'effectuer des vols entre Paris et Bamako. Dans un communiqué en date du 11 septembre, la compagnie Sky Mali a également annoncé l'annulation de ses vols au départ et à destination de Tombouctou du fait de l'alerte sécuritaire.



Malgré la crise, les responsables de l'aéroport président Modibo Keita Sénou espèrent un trafic plus conséquent.

Profiter de la tendance positive

Le rétablissement du trafic fait espérer aux acteurs une atteinte et même un dépassement des niveaux d'avant-crise d'ici fin 2023. Une bonne nouvelle qui n'occulte cependant pas les difficultés du transport aérien, notamment dans la zone UEMOA. En Afrique, de façon générale, se pose un problème de connectivité aggravé par l'absence de compagnies nationales pour assurer des vols directs. Environ 30% des voyageurs africains, pour relier un point à un autre, sont souvent obligés d'aller en dehors du continent. À cela s'ajoute un très grand défi, l'accessibilité du transport aérien aux populations. À

peine 10% y ont accès. Le PIB par habitant est en moyenne dans le monde de 12 647 dollars alors que dans la zone UEMOA, il est de 1 286 dollars par habitant. En conséquence, les revenus des populations ne leur permettent pas d'acheter des billets d'avion. En outre, ceux-ci coûtent beaucoup plus cher que dans les autres régions du monde. Les charges d'exploitation sont aussi plus élevées. D'abord à cause du carburant, qui coûte environ 30% plus cher que dans le reste du monde. Le trafic étant plus faible, les tarifs des fournisseurs de service sont plus élevés, ainsi que les taxes sur les billets d'avion, qui représentent entre 40 et 50% du prix des billets et ne reviennent pas aux compagnies mais aux États. ■

Nombre de passagers :

806 822 (2021)

Rang dans l'UEMOA :

4ème

Rang dans la CEDEAO :

7ème

Afrique de l'Ouest L'électrification ralentie par la faiblesse des réseaux

En Afrique de l'Ouest, plus que par le déficit de production, la croissance de l'électrification est remise en cause par la défaillance des réseaux de transport et de distribution. Une défaillance due essentiellement au manque d'investissements dans les nouveaux projets et au mauvais entretien des infrastructures existantes, selon un rapport Ecofin Pro, la pla-

teforme de l'agence Ecofin. D'après ce rapport, le taux d'électrification dans la zone est l'un des plus faibles au monde, à environ 52%. Il révèle également que les délestages sont plus importants dans cette zone, plus que partout dans le reste du monde, avec environ 80 heures de coupures de courant par mois, compromettant le développement des entre-

prises et de l'activité économique en général. Par ailleurs, le coût du kilowattheure est très élevé, à environ 0,25 dollar, soit deux fois plus cher que dans le reste du monde. Le véritable goulot d'étranglement est la distribution de l'électricité produite. Par exemple, au Nigeria, la capacité électrique installée est de 13 000 MW, soit plus que la capacité installée combinée

de tous les autres pays de la région. Malgré tout, la capacité électrique effective disponible est de 5 500 MW, largement en deçà de la demande. Selon la Banque mondiale, 345 milliards de dollars seront nécessaires d'ici 2040 pour le transport et la distribution de l'électricité en Afrique subsaharienne et l'Afrique de l'Ouest aura besoin de plus de 30% de ces financements. ■ **F.M**

EN BREF

ÉNERGIES RENOUVELABLES : LA CEDEAO RÉUNIT SES ACTEURS

La 8ème édition du Forum sur les énergies renouvelables de la CEDEAO se tiendra du 12 au 13 octobre 2023 à Praia, au Cabo Verde. Événement majeur dans le domaine de l'énergie en Afrique de l'Ouest, il a été initié en 2016 par le Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (CEREEC). « Renforcer l'énergie durable dans la région de la CEDEAO » est le thème de cette édition du forum, qui vise à réunir les décideurs et les acteurs du privé autour des problématiques liées à la question en vue de l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) dans le domaine. Le forum vise aussi à « accélérer le développement d'un marché régional de l'électricité viable avec l'intégration massive des énergies renouvelables ». Pour ses organisateurs, il s'agit aussi de mettre en place la première communauté de champions de l'énergie solaire et d'instaurer un dialogue sur la stratégie autour de l'hydrogène vert, pour présenter les opportunités de cette énergie pour la transition énergétique dans la région. Le forum, centré sur les résultats et les besoins, ambitionne de faciliter les investissements dans le secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. ■ **F.M**

MaliCar L'appli automobile

Créée en 2021, MaliCar est la toute première entreprise qui évolue dans la digitalisation du secteur de l'automobile au Mali. Disponible sur Play Store et App Store, l'application permet aux clients d'acheter ou de louer une voiture, d'acheter des pièces de rechange à un prix concurrentiel et de localiser des garages à proximité en cas de panne.

Dans le souci de permettre aux entreprises automobiles d'avoir une grande visibilité en ligne afin d'écouler facilement leurs produits et leurs services et pour pallier aux nombreuses difficultés liées aux prix d'achat et de location de voitures, Hamaye Lah, 28ans, technicien supérieur administration réseaux systèmes et diplômé de l'École supérieure de technologie et de management de Dakar a créé MaliCar. Son équipe et lui ont mis en place une application pour révolutionner le secteur de l'automobile. La startup évolue dans trois grands volets : achats de véhicules, garages et achats des pièces de rechanges. M.

Lah insiste sur le fait de ne pas mettre toutes les entreprises sur la plateforme dans le souci de satisfaire ses clients, car aujourd'hui trouver des entreprises fiables se révèle être un problème. Pour être partenaire de MaliCar, il faut avoir des voitures de qualité à des prix raisonnables pour les concessionnaires automobiles. Pour la partie pièces de rechange, les vendeurs doivent mettre en ligne des pièces de qualité et les livrer aux clients à temps.

Un autre aspect de l'application est le concept zéro intermédiaire, zéro commission. Selon le promoteur, il est plus facile de négocier les prix du produit avec l'annonceur lui-



La plateforme Mali Car propose plusieurs services automobiles.

même, car si vous passez par un intermédiaire, il est difficile de s'entendre jusqu'à un certain niveau. « Avec notre système, lorsque les propriétaires publient des annonces, c'est leur numéro qui est mis sur la publication. Donc les clients peuvent les contacter sans passer par nous. Même s'il y a

vente, nous ne sommes pas au courant » affirme Hamaye Lah.

Aujourd'hui, l'entreprise emploie six personnes à temps plein, en dépit d'un chiffre d'affaires qu'il n'a pas souhaité dévoiler mais qui n'est pas « énorme », selon lui. ■

YAYA BERTHÉ



Connexion Internet illimitée
jusqu'à 40 Mbits/s
à votre domicile

20 28 00 00



www.afribone.com

RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024 : MALAISE DANS LES ÉCOLES PRIVÉES

À moins d'une semaine de la rentrée scolaire, les écoles privées ainsi que des enseignants se plaignent et réclament de l'État une meilleure implication. Un malaise qui fait planer un doute sur une rentrée scolaire sereine, même si les principaux acteurs se montrent prudents.

YAYA BERTHÉ



Les écoles privées réclament le paiement de leurs frais scolaires

Ni les frais scolaires, ni les demi-bourses n'ont été payés pour les écoles privées, affirme Boulkassoum Touré, Secrétaire général de l'Association des écoles privées alors que la rentrée scolaire 2023-2024 est annoncée pour le lundi 2 octobre prochain. Selon M. Touré, ces subventions permettent aux écoles privées d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions. Une volonté politique pourrait permettre de dénouer la situation, ajoute-t-il. En début d'année, les promoteurs d'écoles privées avaient déclenché des séries de grèves pour réclamer le paiement des frais scolaires pour l'année scolaire 2021-2023. Les arriérés s'élevaient selon eux à plus de 7 milliards de francs CFA, alors que le gouvernement avait recensé au titre de cette année scolaire 3 042 écoles privées. Le gouvernement conditionnait le

paiement des frais à la présentation d'un quitus fiscal. Les privés estiment avoir obtenu un moratoire en 2016 qui les épargne de tout prélèvement des impôts. Toutefois, l'Association des écoles privées agréées au Mali précise qu'elle n'est pas pour l'heure dans la dynamique de boycotter la rentrée scolaire. Mais elle précise qu'elle attend d'échanger

Toutefois, l'association des écoles privées agréées au Mali précise qu'elle n'est pas pour l'heure dans la dynamique de boycotter la rentrée scolaire.

avec les responsables scolaires et financiers de l'État pour tenir une assemblée générale avec ses membres sur la question. Cette situation a une conséquence sur les enseignants. L'Association des enseignants du secteur privé a tiré la sonnette

d'alarme le 25 septembre dernier. Revendiquant 400 000 adhérents, elle déplore des conditions de vie marquées par une précarité qui ne cesse de croître. Elle réclame entre autres l'application des textes relatifs aux salaires, 1 500 francs CFA minimum par heure pour le fondamental et 2 000 francs pour le secondaire, la possibilité de contrats pour tous et l'implication de l'État pour l'octroi de subventions. Selon Oumar Dionfaga, il est possible d'atteindre ces objectifs sans faire de grève. À moins d'une semaine de la rentrée, l'épée de Damoclès plane, même si les différents acteurs se montrent encore prudents. Mais le malaise est perceptible. La version provisoire d'un rapport de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI) qui

a fuité sur les réseaux sociaux en août 2023 a dénombré 1 077 écoles secondaires privées fonctionnant grâce à des arrêtés présumés faux. Les subventions versées à 236 de ces établissements s'élèvent à 15,565 milliards de francs CFA de 2017-2018 à 2020-2021. ■

EN BREF

ÉDUCATION : 1 500 ÉCOLES FERMÉES



À quelques jours de la rentrée des classes 2023-2024, l'Unicef alerte sur la situation des enfants privés d'école. Ils seront près d'un demi-million qui ne pourront pas intégrer les classes cette année, selon l'organisation onusienne. Au total, 1 500 écoles sur 9 000 sont fermées ou non fonctionnelles à cause de l'insécurité, selon l'Unicef. Les régions sont différemment affectées. Par exemple, à Ménaka, « la moitié des écoles sont fermées. À Mopti, environ 25% des écoles sont fermées ». L'organisation précise que ces écoles ne sont pas fermées uniquement à cause des attaques des groupes armés, mais aussi à cause de l'absence d'enseignants qui refusent souvent d'aller dans les zones touchées. D'où des écoles « non fonctionnelles ». Pour remédier à la situation, l'Unicef mise sur le soutien scolaire, à travers des cours à la radio, avec le gouvernement. L'une des solutions consiste aussi à recruter les enseignants dans les communautés en proie à ces difficultés. « Les investissements dans la paix et la sécurité doivent aller de pair avec la scolarisation et l'apprentissage de tous les enfants, leur vaccination complète, leur protection contre les violations graves et l'absence de malnutrition », suggère l'organisation. Parce qu'en plus de la scolarité, c'est la santé des enfants qui est affectée. Ainsi 6 cas de polio ont été recensés cette année contre 2 l'année passée. Des cas dispersés à Gao, Koulikoro et Tombouctou. Une situation impactée par les difficultés d'accès qui ralentissent les passages des équipes de l'Unicef. ■ F.M

ÉCHOS DES RÉGIONS

BAFOULABÉ : UNE RUÉE VERS LE GRENAT QUI INQUIÈTE

Cette localité comme plusieurs autres de la région de Kayes regorge de minerais et attire des jeunes de divers horizons. Même si l'or reste la principale substance exploitée dans la région, des pierres précieuses y sont aussi découvertes et font rêver les chercheurs. C'est ainsi que le grenat est extrait depuis 1994 à Fansané dans la commune rurale de Bafoulabé. Mais récemment des découvertes intéressantes ont provoqué une ruée vers la localité suscitant l'inquiétude des populations. C'est pourquoi, ce 23 septembre 2023, les autorités locales, sous-préfet, maire, légitimités traditionnelles et la gendarmerie ont rencontré les autorités coutumières, pour discuter d'une meilleure gestion de la carrière, rapporte le quotidien national l'Essor. Une concertation nécessaire pour mesurer les enjeux autour d'une substance dont quelques grammes peut rapporter des centaines de milliers FCFA. ■ F.M

INDE - CANADA : CRISE DIPLOMATIQUE

Depuis mi-septembre, une crise diplomatique empoisonne les relations entre l'Inde et le Canada. Sur fond d'assassinat politique, les deux pays ne cessent de s'invectiver.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA



Le Premier ministre indien Narendra Modi (gauche) et son homologue du Canada, Justin Trudeau ont des **relations compliquées**.

Le 18 juin 2023, Hardeep Singh Nijjar, un citoyen canadien de confession sikh, a été tué par deux hommes masqués sur le parking d'un temple de la ville de Surrey, près de Vancouver. Le 18 septembre 2023, le Premier ministre canadien a accusé l'Inde d'avoir fomenté cet assassinat, affirmant disposer « d'éléments crédibles ». « Absurde », a répondu le ministre des Affaires étrangères indien Subrahmanyam Jaishankar. « Nous sommes un État démocratique avec un engagement fort en faveur de l'État de droit », a-t-il ajouté. Mais l'accusation a été lourde de conséquences. Le ton est

monté et le Canada a expulsé un diplomate indien. L'Inde a répliqué en faisant de même. En outre, ce pays a également décidé de réduire le personnel diplomatique canadien, qui pourrait être quasiment divisé par deux. Le gouvernement de Narendra Modi a suspendu le 21 septembre le traitement de tout nouveau visa touristique ou d'affaires pour les Canadiens jusqu'à nouvel ordre. Cette mesure inquiète les étudiants : plus de 200 000 jeunes indiens partent étudier au Canada chaque année et craignent que ces mesures ne compromettent leur sécurité. Les universités canadiennes sont également

inquiètes : l'Inde constitue le premier pays d'où viennent leurs étudiants étrangers, ce qui joue un rôle déterminant pour leurs finances.

Selon l'AFP, New Delhi soutient depuis des années que les groupes indépendantistes sikhs opérant au Canada représentent un danger pour sa sécurité. Cette diaspora a servi à soutenir et à financer la rébellion indépendantiste qui a ensanglanté le Pendjab indien dans les années 80, faisant des centaines de morts. Hardeep Singh Nijjar était le Président d'un important temple sikh de Colombie Britannique. Il était aussi recherché depuis une dizaine d'années par l'Inde, qui l'accusait de complot dans un attentat à la bombe contre un cinéma du Pendjab et de trafic d'armes entre le Pakistan et le Pendjab. Il était sous le coup d'un mandat d'arrêt international d'Interpol, comme plusieurs autres membres de son mouvement, accusés de crimes similaires. New Delhi a partagé ces dernières années ces renseignements avec Ottawa, pour leur arrestation ou extradition, sans résultat. Sur le plan économique, cette crise diplomatique a des conséquences importantes. Ottawa a suspendu récemment les négociations en vue d'un accord de libre-échange avec l'Inde et sa ministre du Commerce a annulé un déplacement prévu en octobre. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

HAÏTI : VERS LE DÉPLOIEMENT D'UNE FORCE INTERNATIONALE

Les violences des gangs qui contrôlent la majeure partie de la capitale d'Haïti et font régner la terreur ont fait plus de 2 400 morts depuis le début de l'année, selon l'ONU. La police nationale haïtienne n'est pas en mesure de les affronter, d'où l'idée d'une force multinationale en soutien à ce pays aux multiples crises politiques et humanitaires. La future force doit avoir une importante composante de police mais aussi militaire, en soutien à la police haïtienne. « De 10 à 12 pays ont fait des offres concrètes pour cette mission », a indiqué la Numéro 2 du Département d'État américain, Victoria Nuland. Le Kenya, qui s'est porté volontaire pour diriger la force, a proposé de fournir 1 000 membres de ses forces de sécurité. Le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, a annoncé que le gouvernement de Joe Biden allait demander au Congrès 100 millions de dollars pour la financer. Les États-Unis entendent fournir un important soutien logistique (transport aérien, communications, logement, soutien médical) mais pas de forces de sécurité au sol, a priori. ■

Ousmane Sonko Radié des listes électorales ?

Selon les informations de la presse sénégalaise, l'opposant sénégalais Ousmane Sonko a été radié des listes électorales et ne pourra pas être candidat à la présidentielle de février 2024. Une notification officielle, en date du 3 août dernier, lui a été adressée par le Sous-préfet des Almadies (un arrondissement de Dakar), Papa Serigne Niang, et a été relayée par les médias locaux le 25 septembre. Dans cette notification, Niang informe Ousmane Sonko de son retrait des listes électorales suite à sa « condamnation par contumace par la Chambre criminelle du Tribunal de grande instance hors classe de Dakar à deux (02) ans de prison ferme ». Sonko avait été déclaré coupable le 1er

juin dernier de « corruption de la jeunesse ». Il a été incarcéré fin juillet sous d'autres chefs d'inculpation, dont appel à insurrection, association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste et atteinte à la sûreté de l'État. Toutefois, l'avocat français d'Ousmane Sonko, Juan Branco, n'a pas été notifié d'une décision de radiation. Pour le conseil de l'opposant, même si cette décision existait, elle ne pourrait pas empêcher son client d'être éligible, car son absence de notification empêcherait les délais de recours d'expirer. Ousmane Sonko a suspendu le 2 septembre la grève de la faim entamée depuis son incarcération. ■

B.S.H

YVES BISSOUMA, LA RENAISSANCE

Un nouvel entraîneur change tout. Et ce n'est pas Yves Bissouma qui dira le contraire. Longtemps blessé la saison dernière et cantonné aux bancs de touche par Antonio Conte, le Malien revit cette année à Tottenham avec l'arrivée d'Ange Postecoglou.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA



Yves Bissouma est sur une très bonne lancée avec Tottenham depuis le début de la saison.

L'entraîneur australien Ange Postecoglou a relancé Bissouma et en a même fait l'un de ses hommes de base. Cette confiance, l'international malien la lui rend bien. Lors des 6 matchs disputés cette saison par son club, Tottenham, il a été phénoménal et élu à 2 reprises

Homme du match (Brentford, Manchester United). Le club de Londres n'a pas perdu depuis le début de la saison de Premier League. Mieux, actuel 4ème du championnat, il aura l'occasion de devenir 2ème lors de la réception de Liverpool ce samedi. Une nouvelle bataille après celles face

à Manchester United et Arsenal lors de laquelle, le milieu de terrain sera déterminant. Précieux défensivement, Bissouma, 27 ans, l'est tout autant offensivement. Derrière les 3 joueurs offensifs, il est celui qui est le plus impliqué en attaque. Selon un graphique d'Opta Analyst, il est impliqué dans 20 phases pour 344 minutes disputées.

La saison de « l'après » Cette saison sert de marqueur à Tottenham, qui doit tourner plusieurs pages. Celle d'abord d'une saison ratée, 8ème lors de l'exercice 2022-2023. Les Spurs ont aussi besoin de stabilité après avoir aligné 3 entraîneurs la saison dernière. L'arrivée d'Ange Postecoglou, qui a tout de suite eu une séance de travail avec Bissouma, prouve cette volonté. « J'ai eu la chance que Bissouma soit là dès mon arrivée. Beaucoup de garçons jouaient en trêve internationale et je l'ai en quelque sorte attrapé. La façon dont il s'entraînait... À l'époque, lors des 3 ou 4 premières séances, nous avions surtout des jeunes. Je lui ai dit : « tu peux être un leader dans ce groupe ». Je connaissais déjà ses capacités et la façon dont il s'entraînait m'a permis de voir qu'il était prêt à s'engager dans cette voie. Le lendemain matin, il était en retard et je lui ai dit que « pour être un leader, il fallait être à l'heure » a révélé le technicien australien sur TalkSport. Tottenham apprend aussi à vivre sans Harry Kane, son meilleur buteur de l'histoire, avec 280 réalisations. L'international anglais s'est engagé avec le Bayern Munich durant l'été. ■

UEFA Les équipes de jeunes russes réintégrées

Dans un communiqué publié le 26 septembre, l'UEFA a décidé de réintégrer dans ses compétitions les équipes russes de football de moins de 17 ans, masculines comme féminines. Toutefois, l'exclusion des équipes seniors reste en vigueur. « Les enfants ne doivent pas être punis pour des actes dont la responsabilité incombe exclusivement aux adultes », explique dans un communiqué l'instance européenne, qui avait banni toutes les équipes russes le 28 février 2022, en accord avec la FIFA. Leurs rencontres devront cependant être jouées « sans le drapeau, l'hymne et les tenues officielles » russes « et à l'extérieur du territoire russe », précise l'UEFA. La fédération russe de football n'a pas réagi dans l'immédiat à cette annonce de l'UEFA. Après le début de la guerre russo-ukrainienne, les équipes et athlètes russes ont été suspendus de plusieurs compétitions. Ceux qui ont finalement été autorisés à compétition notamment, dans le tennis, l'ont fait sous bannière neutre. ■ **B.S.H**



CARTONS DE LA SEMAINE

L'ex-international italien **Genaro Gattuso** est le nouvel entraîneur de l'Olympique de Marseille. Il a posé ses valises le mercredi 27 septembre dans la cité phocéenne pour remplacer Marcelino, qui a quitté le club après des menaces de supporters. Gattuso, 45 ans, a déjà entraîné le Milan AC, Naples et Valence récemment.

Le club de Naples est dans la tourmente. Le champion en titre de Serie A connaît un début de saison poussif, avec 8 points pris sur 15 possibles. Mais les dirigeants sont aussi en froid avec leur attaquant Victor Osimhen, qui n'a pas apprécié une vidéo parodiant son penalty raté publiée sur les pages officielles du club.

LA SUSPENSION DE LA COLLABORATION CULTURELLE DE LA FRANCE DECRIÉE PAR LES ACTEURS

En réponse à une requête du ministère des Affaires étrangères français, le Secrétariat général du département de la Culture a adressé le 14 septembre 2023 une demande aux structures culturelles subventionnées de suspendre toute collaboration avec les artistes du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Une décision que condamnent les acteurs culturels, aussi bien en France que dans les pays concernés. Un désastre pour plusieurs, mais aussi une opportunité de mieux financer la culture.

FATOUmata MAGUIRAGA



Le Directeur de Acte 7 Adama Traoré déplore cette suspension des aides culturelles.

Conséquence immédiate de cette décision qui affecte le monde de la culture, « tous les projets menés avec des institutions ou des ressortissants de ces pays doivent être suspendus sans délai et sans exception ». Rokia Traoré (artiste malienne), Alioune Ifra N'diaye (opérateur culturel) ou encore Sébastien Lagrave (Directeur du festival de musiques africaines Africolor) ont tous

exprimé leur désarroi face à la décision. Une immixtion de la crise diplomatique dans la sphère culturelle qui inquiète les acteurs. « Je trouve que sur le plan artistique ce n'est pas bon et politiquement c'est sans effet, parce que la France vient de créer l'ostracisation culturelle comme mode de pression contre le Mali, le Niger et le Burkina Faso » assure Adama Traoré, Directeur d'Acte 7.

Rappelant que c'est en 2005 qu'a eu lieu la signature de la Convention sur la Diversité culturelle et des expressions culturelles, il dit être en droit d'avoir peur. Une première qui va faire « beaucoup de dégâts », parce que les artistes, intellectuels et chercheurs doivent faire les frais d'une « faillite diplomatique ». Directement touché par la mesure, il ne sait pas si le colloque qu'il organise tous les deux ans à Biarritz, manifestation à laquelle participent des artistes de la sous-région et d'ailleurs, aura lieu cette année.

Repenser l'aide à la culture « Nous n'avons jamais mis en place une véritable politique culturelle. Les créations au Mali sont financées par les aides bilatérales ou multilatérales, avec une absence dramatique de l'État », déplore Adama Traoré. Il est donc temps de mettre en place une véritable politique culturelle qui va soutenir les artistes, créer un marché national et sous-régional afin de continuer à échanger avec les voisins et, au-delà, avec tous ceux qui veulent ces échanges. Même si les acteurs du monde de la culture espèrent que la désescalade interviendra tôt, pour beaucoup le mal est déjà fait. Parce que des concerts ont déjà été annulés, selon le Directeur du festival Africolor. Et, pour les spectacles dont la préparation prend plusieurs mois, ils sont aussi compromis. ■

INFO PEOPLE

ENQUÊTE OUVERTE APRÈS LA MORT DU RAPPEUR MOHBAD

La police de Lagos a déclaré que le corps de feu Ilerioluwa Aloba, plus connu sous le nom de MohBad, avait été exhumé en réponse à des plaintes concernant les circonstances floues de sa mort. MohBad, largement connu comme l'une des jeunes stars pop les plus en vue du Nigeria, est décédé le 12 septembre dans un hôpital de Lagos, à l'âge de 27 ans, après avoir été admis pour une maladie inconnue. De jeunes Nigériens sont descendus dans les rues de Lagos pour demander justice pour Aloba, mais les manifestations ont pris de l'ampleur dans tout le pays en raison du chagrin et des questions sur les causes de sa mort.



GÉRARD DÉPARDIEU VEND SA COLLECTION D'ART

La vente aux enchères de la collection d'art de Gérard Depardieu, qui a rapporté 1,3 million d'euros mardi 26 septembre, remporte « un vif succès devant une salle comble de collectionneurs et de curieux », a indiqué à l'AFP la maison de ventes Ader. « Pour s'alléger un peu », selon le commissaire-priseur, l'acteur de 74 ans a décidé de disperser plus de 250 œuvres de grands maîtres du XXe siècle, comme Calder ou Rodin, artiste qu'il a incarné au cinéma au côté d'Isabelle Adjani. L'ensemble a été estimé à plus de 3 millions d'euros. Gérard Depardieu est mis en examen depuis 2021 pour des soupçons de viols et d'agressions sexuelles sur la comédienne Charlotte Arnould.



Journal du Mali

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Boubacar Sidiki HAÏDARA

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Idelette BISSUU - Boubacar Sidiki HAÏDARA - Mohamed KENOVI - Fatoumata MAGUIRAGA

Photographie : Emmanuel B. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com

CANAL+

L'UEFA CHAMPIONS LEAGUE
ET LES + GRANDS CHAMPIONNATS **EN EXCLUSIVITE**



LE DÉCODEUR
A 1 000 FCFA
DES LA FORMULE EVASION (10 000 FCFA)*



*Tarif TTC en vigueur du 15 au 30 septembre 2023 dans la limite des stocks disponibles pour tout nouvel abonnement à la formule EVASION, lié à l'achat d'un décodeur HD CANAL+ à 1 000 FCFA. Parole et installation gratuites. Voir conditions auprès de votre distributeur agréé ou le 36 555.